

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/52

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 15 juillet 2014*

*L'an deux mille quatorze et le quinze juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 07 juillet 2014.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13  
votants : 14*

*Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0*

*Présents : MM VOLLE – CROZIER – TESTON – BEUGNET – HILAIRE –  
BOUNIARD – CORNET – GAUTHIER – GRENIER – JOLLIVET – LEBRAT –  
PIQUEMAL – RAMUS*

*Absents : M EUVRARD a donné procuration à M BOUNIARD*

*Excusé : M RIFFARD*

*Mme Catia PIQUEMAL a été élue secrétaire.*

**Objet : Création d'un emploi dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour le service scolaire.**

Le Maire expose au Conseil Municipal les besoins en personnel pour les TAC dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires, le remplacement d'agents communaux momentanément indisponibles à l'école maternelle, à l'accueil périscolaire ou la cantine ainsi que les besoins pour l'entretien des locaux.

.../...

Il propose de créer un poste d'Agent Scolaire d'une durée de 6 mois à temps non complet à compter du 25 Août 2014.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal :

- Approuve la création d'un emploi en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour une durée de 6 mois et une rémunération au SMIC.

- Charge son Maire de procéder au recrutement de l'agent.

- Précise que l'emploi sera créé pour une durée hebdomadaire de 24 heures par semaine.

- Autorise son maire à signer la convention avec Pôle Emploi et les Services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 15 juillet 2014.



Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 16 juillet 2014.  
LE MAIRE  
André VOLLE.

